



INNOVATION

"La veille brevets pour une PME, c'est possible!"

Une petite entreprise de développement de matériels pour espaces verts dépose son premier brevet. Elle met ensuite en place une veille brevets...

RUBRIQUE ANIMÉE PAR PIERRE BREESE ET YANN DE KERMADEC

■ **Avant le dépôt de son premier brevet**, Auto-Matep avait une connaissance des brevets très limitée. Cette entreprise de 60 personnes, installée près de Toulouse, développe du matériel pour l'entretien des espaces verts. Il y a trois ans, Auto-Matep prend contact avec Oséo pour obtenir une aide, en vue d'un projet d'innovation: un bras articulé qui fauche à la fois le côté et le dessus d'une haie.

Très rapidement, l'interlocuteur d'Oséo demande à Claude Martin, le responsable du bureau d'études s'il compte déposer un brevet pour cette solution? » Ce dernier prend rendez-vous avec un conseil en propriété industrielle, Pierre Darcy, pour évaluer la faisabilité d'un dépôt de brevet. Celui-ci demande à Claude Martin de décrire le bras articulé innovant et d'expliquer quelles sont les caractéristiques importantes qui le distinguent des bras existants. La comparaison met en évidence l'originalité et la performance de la solution proposée par Auto-Matep. Le marché est prometteur. Il paraît alors pertinent de déposer un brevet. Pierre Darcy se charge de la rédaction, à l'aide des documents techniques fournis par Auto-Matep. Une demande de brevet est déposée et neuf mois plus tard, il transmet à Claude Martin le rapport de recherche réalisé par l'Inpi, l'Institut national de la propriété intellectuelle.

Les deux hommes se revoient pour analyser ce rapport. Pierre Darcy est étonné de la quantité d'informations techniques trouvés dans les brevets cités et explique comment prolonger la recherche, grâce aux noms des déposants et aux codes de classification, dans Espacenet, la base de l'office européen des brevets.

La mise en place

Dès son retour dans l'entreprise, Claude Martin décide de mettre en place une veille brevets. C'est un projet délicat et un consultant est appelé à la rescousse. Il les aide à bien définir leurs besoins, à limiter leurs ambitions au «juste nécessaire» et à bien répartir les

Les points clés

- Toutes les entreprises qui réalisent des innovations techniques peuvent (et doivent) faire de la veille brevets.
- La veille brevets doit «coller» aux besoins des innovateurs de l'entreprise.

tâches entre les acteurs concernés. Ainsi, le processus mis en place peut fonctionner de manière durable, s'adapter au fil du temps et consommer peu de ressources.

Un an plus tard, la veille brevets est bien intégrée dans le fonctionnement de l'entreprise. Elle permet de surveiller les concurrents, pour mieux connaître les solutions techniques qu'ils développent et sentir leur stratégie. Le consultant a convaincu Claude Martin d'élargir la veille à d'autres domaines techniques ayant des points communs avec les produits d'Auto-Matep. Le profil mis en place récolte des brevets dans des domaines ciblés, comme les bras articulés des robots de peinture dans l'automobile. Cette source d'information originale donne des idées aux concepteurs d'Auto-Matep et les conduit à réaliser des innovations... dont l'une est déjà brevetée. ■

LE COMMENTAIRE DE L'EXPERT YANN DE KERMADEC, D'INSEP CONSULTING, BERNARD JULHIET GROUP



MOHAMED KHALIL

Qui sont les clients de la veille brevets? Quels sont leurs besoins? Comment ces besoins vont-

ils évoluer? Ces questions sont simples, mais les réponses ne peuvent pas être des réponses standards.

En effet, la veille brevets dans une entreprise n'a de sens que si elle s'intègre, de manière naturelle, dans le processus d'innovation de l'entreprise. C'est donc du sur mesure évoluant forcément avec le temps! Pour qu'une telle veille soit efficace, les personnes étudiant les brevets doivent aimer lire ceux qui leur sont

confiés. En effet, si on ne connaît pas les clés, la lecture demeure très rébarbative.

Lire vite et bien des brevets s'apprend et fait gagner beaucoup de temps.

L'intranet des entreprises se veut très utile pour partager les documents récoltés et les observations des lecteurs. Mais cela ne suffit pas. Il faut également prévoir des réunions qui permettent de réagir collectivement et en temps réel, sur les brevets les plus marquants.

Enfin, pour rester performante, la veille brevets doit posséder un responsable qui suit son fonctionnement et propose, dès que cela devient nécessaire, des évolutions.